

30 septembre 2008

08.392

Question Jean-Carlo Pedroli

Groupe E, augmentation des prix allant à l'encontre des économies d'énergies

Par lettre du 23 août 2008, le Groupe E a annoncé à ses clients une hausse importante de ses tarifs ceci pour le 1^{er} octobre 2008 / 1^{er} janvier 2009.

En ce qui concerne l'énergie consommée, les soussignés ne contestent pas que le prix du kWh a considérablement augmenté et admettent que le Groupe E procède à une adaptation.

En revanche, ils constatent que dans la foulée, le Groupe E a également augmenté de façon considérable le prix de l'abonnement pour compteur. Celui-ci passerait pour notre canton en 2009 de 90.39 francs à 149.09 francs, soit une augmentation de 58.70 francs. Rien ne justifie une telle augmentation, les compteurs restent les mêmes; le travail pour effectuer les relevés également.

Globalement, les petits consommateurs et en particulier les ménages respectueux de l'environnement et des économies d'énergie se voient par ce procédé également pénalisés, ceci sans raison.

Le Conseil d'Etat, par son représentant au Conseil d'administration du Groupe E a-t-il l'intention d'intervenir auprès de cette société pour modifier cette situation?

Cosignataires: D. Angst, Patrick Erard, V. Pantillon, M.-F. Monnier Douard, L. Debrot, D. de la Reussille, P. Herrmann, A. Bringolf et M. Zurita.